## ART. PREMIER N° 5264

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 janvier 2013

## OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE - (N° 628)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

# **AMENDEMENT**

N º 5264

présenté par M. Larrivé

#### **ARTICLE PREMIER**

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

En proposant de modifier l'institution du mariage, le Gouvernement va bien au-delà des relations entre les deux membres d'un couple : il porte atteinte à la conception même de la famille et de la filiation.

Des millions de Français, attachés à la famille dans leur coeur, leur conscience et leur histoire personnelle, en sont profondément heurtés.

Dans des matières aussi sensibles, on ne saurait réformer sans consensus. Nous en sommes très loin.

Il n'est pas souhaitable de modifier l'institution du mariage.